

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 723 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 723

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 mars 1962

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1962

Date du numéro

31 mai 1962

### TEXTE INTÉGRAL

M. Abdi Sembrieh est nommé akel des Issa fourlaba (Cercle d'Ali-Sabieh), en remplacement de M. Sambrieh Djireh, décédé. Il percevra l'indemnité attribuée par la décision n° 61/50/SPCG du 24 avril 1961 à l'akel Issa Fourlaba. La présente décision prendra effet pour compter du 1er mai 1962.